

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Franklin UK Equity Income Fund

**Catégorie C (acc) USD • ISIN LU2213481505 •** Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Franklin UK Equity Income Fund (le « fonds ») vise à générer des revenus supérieurs à l'indice FTSE All-Share et à accroître la valeur de ses placements sur une période de trois à cinq ans, après déduction de tous les frais et coûts. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif de rendement.

Le fonds investit principalement dans des actions d'entreprises de grande capitalisation boursière constituées ou domiciliées au Royaume Uni, ou qui y exercent leurs activités principales. Le fonds investit généralement dans des entreprises qui font partie de l'indice FTSE All Share, mais le gestionnaire de portefeuille a toute latitude pour s'écarter, même de manière significative, des titres et des pondérations de l'indice FTSE All Share.

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- titres de créance émis par des États, des émetteurs publics, des organisations supranationales et des sociétés
- des parts d'autres OPCVM (dans la limite de 10 % des actifs)
- des produits dérivés, à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille

Le Compartiment est géré activement et cherche à investir dans des sociétés dans un large éventail de secteurs.

Le fonds peut distribuer le revenu brut de frais. Bien que cela puisse permettre de distribuer davantage de revenu, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

L'indice de référence du fonds est l'indice FTSE All-Share. L'indice de

référence a été choisi parce que l'objectif du Compartiment est de générer un revenu supérieur à celui de l'indice de référence. Bien que de nombreux titres de capital du fonds soient susceptibles d'être représentés dans l'indice de référence, le gestionnaire de portefeuille dispose d'une grande latitude pour s'écarter, même de manière significative, de sa composition et de ses pondérations.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

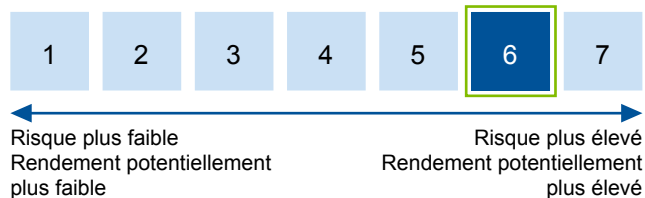
### Termes à comprendre

**Obligations** : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

**Actions** : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

**Indice FTSE All Share** : cet indice regroupe pratiquement toutes les sociétés cotées à la Bourse de Londres et est généralement considéré comme le meilleur outil de mesure de la performance du marché londonien des actions dans son ensemble.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Compartiment investit principalement dans des titres de participation cotés à la bourse de Londres, mais peuvent aussi investir, dans une moindre mesure, dans des titres de créance ou des titres convertibles d'émetteurs britanniques. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de cours dues à des facteurs propres à l'entreprise et à des mouvements des marchés boursiers et obligataires britanniques de manière générale. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

**Risque lié aux titres de capital** : les cours des actions peuvent être affectés par des facteurs tels que les évolutions économiques et politiques, les fluctuations des marchés et les circonstances spécifiques à chaque émetteur. Ces évolutions peuvent avoir un impact défavorable sur la valeur des actions indépendamment des performances des sociétés elles-mêmes.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                                                                                                                         |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Frais d'entrée                                                                                                          | Non applicable* |
| Frais de sortie                                                                                                         | Non applicable  |
| <i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i> |                 |

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 2.38% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

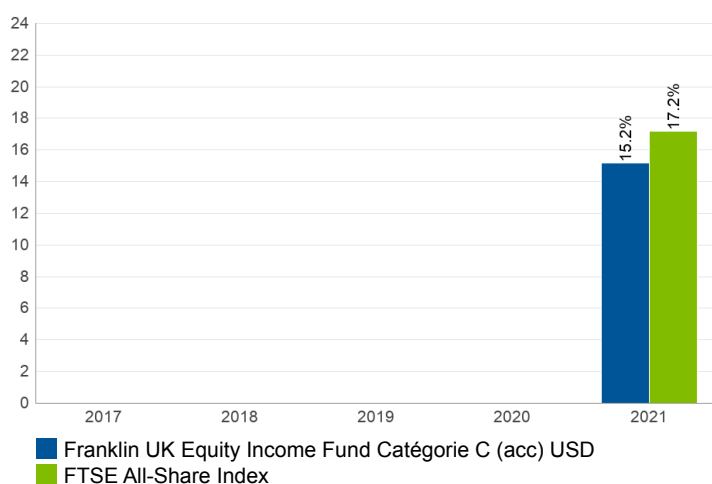
|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Commission de performance | Non applicable |
|---------------------------|----------------|

\*Votre investissement ne donne lieu à aucun frais d'entrée au moment de l'achat. En revanche, des frais de sortie conditionnels de 1 % seront prélevés si vous cédez vos parts dans l'année suivant leur acquisition.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2020.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

## Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftidocuments.com](http://www.ftidocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu).
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.